

COMMISSION " ECONOMIES D'ENERGIE, PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENERGIES RENOUVELABLES"

09 décembre 2020

-
- ✚ Appel à projets MDE bâtiments – Jury 2020
 - ✚ Propositions d'évolution des modalités de cet appel à projets
 - ✚ Chaufferies bois : point d'avancement
 - ✚ Proposition de modifications des aides à l'énergie bois
 - ✚ Panneaux photovoltaïques sur toiture de collectivités
 - ✚ Propositions de clarification des critères de sélection liés à l'autoconsommation
 - ✚ Conseil en Energie partagé et Audits énergétiques
 - ✚ Questions diverses.

Appel à projets 2020 :

✚ Examen de dossiers :

Voir Tableau d'analyse excel

Rappel : Montant des subventions :

Plafond de 75 000 € HT par opération avec

- communes où le SIED70 perçoit la TCFE (Catégorie 3 et 4): 50 % du coût total HT des dépenses éligibles (70% pour les projets EFFINERGIE-BBC)

- communes où le SIED70 ne perçoit pas la TCFE (Catégorie 1) : 25 % du coût total HT des dépenses éligibles (30% pour les projets EFFINERGIE-BBC)

- **EPCI:**
 - Participation du SIED 70 calculée après application d'une pondération des taux de participation au prorata de la population des communes de chaque catégorie.

- Phasage validation prestation AMO* :

Actuellement, la collectivité dépose une demande d'aides + AMO avec le chiffrage de l'audit énergétique, son dossier passe en commission, l'AMO est validé et l'aide est notifiée sur la base de l'audit.

Bien souvent, le dossier passe à nouveau en commission pour actualiser le montant des travaux en phase APD ou DCE et l'aide est réajustée en fonction de ces nouvelles données.

* AMO : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

APD : Avant Projet Détaillé ,

DCE : Dossier de Consulation des Entreprises

- Proposition 1 :

La collectivité dépose une demande d'AMO avec le programme des travaux envisagés issu des données de l'audit énergétique, le SIED 70 l'autorise à démarrer l'opération et valide la prestation d'AMO avec la convention.

Le dossier de demande d'aides passe uniquement en commission en phase APD ou DCE.

- Travaux induits liés aux travaux d'économies d'énergie :

Exemple : Actuellement dans le cadre d'une isolation par l'intérieur, seul l'isolant et le support (rail + plaque de plâtre + étanchéité) sont pris en compte. Il manque les travaux induits (dépose, peinture, repose des éléments fixes comme le chauffage etc ...).

- Proposition 2 :

Englober ces travaux induits dans l'assiette de subvention avec un plafond par prestation.

Conséquences :

- un gain de temps sur l'analyse des dossiers en subventionnant par lots et non plus poste par poste,
- une aide plus conséquente pour les collectivités sur les travaux réalisés.

- Proposition 3 :

Intégrer certains travaux liés à la production d'eau chaude sanitaire dans les dépenses éligibles (ECS thermodynamique, ECS ballon bi-énergie biomasse/électricité, ECS solaire thermique).

- Proposition 4 :

Subventionner les projets en lien avec le confort d'été (exemples : volet roulant isolant extérieur, casquette solaire, brise-vue orientable ou non, surventilation du bâtiment, isolation biosourcée, ventilation des combles en été et arrêt en hiver, etc...) : justification par Etude Thermique Dynamique

- Proposition 5 :

Subventionner la Simulation Thermique Dynamique à hauteur de 50% ou 100% (si adhésion au CEP) pour les projets pertinents (inconfort estival flagrant).

Coût estimé STD :

entre 290 € et 450 € si audit

entre 775 € et 2000 € hors audit

Cf subvention ACTEE2 à 50% envisagée

- Proposition 6 :

- Passer le plafond de l'assiette subventionnable à 100 000 € HT par opération
- Bonifier le taux de subvention des projets avec un bouquet de travaux d'économie d'énergie (murs, plafonds, sol, chauffage) de 10 %.

■ Désormais, la collectivité devra s'engager à fournir les notifications des autres financeurs à la phase de demande de solde



les études de faisabilité :

- Une aide de 10 % (plafonnée à 1 000 € HT) en sus des aides de l'ADEME et de la Région (70%)
- La possibilité d'utiliser l'accord-cadre à bons de commande lancé par le Syndicat sur le territoire de la Haute-Saône par délégation de maîtrise d'ouvrage (depuis 2020)



l'assistance à maîtrise d'ouvrage :

L'AMO de l'étude de faisabilité à la réception des travaux est assurée gratuitement par le SIED 70.



Etudes de faisabilité : Dossiers initiés avant l'accord cadre à bons de commande

DATE DEMANDE	COLLECTIVITE	BATIMENTS	Plaquettes	Granulés	Réseau de chaleur	Délibération	Montant devis € HT	BET	Notification	Aide notifiée	Etude de faisabilité	Facture	Montant étude € HT	Aide versée
01/04/2019	CONFLANDEY	Mairie, salle des fêtes, presbytère	X		X	28/03/2019	3 500,00 €	Petin-Henry	28/05/2019	350,00 €				0,00 €
13/04/2019	VILLARS-LE-PAUTEL	Bâtiments communaux	X		X	13/04/2019	5 317,00 €	Planair	28/05/2019	531,70 €	11/10/2019	15/10/2019	5 300,00 €	530,00 €
29/04/2019	SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	Bâtiments communaux + Usines réunies + EHPAD, collège, logements Habitat 70	X		X		14 730,00 €	Girus GE	28/05/2019	1 473,00 €				0,00 €
09/10/2019	AMANCE	Mairie + gymnase		X	X	19/09/2019	4 492,00 €	Planair	09/10/2019	449,20 €				0,00 €
01/01/2019	PAYS GRAYLOIS	Valay, Lavoncourt, Seveux, Chargey les Gray					15 500,00 €	Planair		1 550,00 €				1 550,00 €
29/11/2019	SAINT-SAUVEUR	Ancienne école, Maison des associations, Médecin + logement, écoles maternelle et primaire, périscolaire, ancien hôtel, ancienne poste, mairie	X		X	14/11/2019	8 304,00 €	Samuel Benoit	07/01/2020	830,40 €	26/06/2020	09/07/2020	8 304,00 €	830,40 €
01/01/2020	PAYS GRAYLOIS	Dampierre sur Salon, Bouhans et Feurg				27/05/2019	9 723,60 €	PLANAIR	15/01/2020	972,36 €				972,36 €



Etudes de faisabilité : Dossiers initiés depuis l'accord cadre à bons de commande

OPERATION			ETUDE DE FAISABILITE											DONNEES ADMINISTRATIVES			
DATE DEMANDE	COLLECTIVITE	LIEU	Réseau de chaleur	Combustibles	CONVENTION délégation MOa	Date OS	Nombre de bâtiments	Montant étude € HT	Montant AMO SIED 70	Date réunion de démarrage	Puissance bois	Besoins annuels	Monnat d'investissement	Coût d'exploitation (P1, P2, P3)	Date rendu rapport définitif	MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE	DELIBERATION COMMUNALE
26/09/2019	CHAMPAGNEY	(37 bâtiments).	X	PF	23/12/2019	27/01/2020	37	4 945,00 €	7 000,00 €	29/01/2020							
13/05/2019	ERREVET	(8 bâtiments)	X	PF	19/12/2019	27/01/2020	8	4 515,00 €	4 700,00 €	20/01/2020	160 kW	254 MWh	480 000 €	14 900 €	13/10/2020	X	15/10/2020
25/10/2019	VILLERS-LE-SEC	mairie, écoles, périscolaire, ateliers municipaux, logements, salle des fêtes (6 bâtiments)	X	PF	07/01/2020	11/05/2020	6	4 515,00 €	4 800,00 €	11/08/2020							
17/01/2019	GEVIGNEY ET MERCEY	mairie, lgt école, salle des Schnans, église, lgt Poste, ADAPEI (château, ateliers et serres, lgts), lgts seniors, ancien café, château (11 bâtiments)	X	PF	21/01/2020	11/05/2020	11	4 945,00 €	4 300,00 €	23/10/2020							
15/01/2020	FAVERNEY	mairie, salle d'associations, lgts ancienne gendarmerie, écoles, collège, gendarmerie et logements, restaurant et logements, cinéma, gymnase, cellules commerciales	X	PF	30/03/2020		11	4 945,00 €	4 300,00 €								
09/10/2020	VOUHENANS	mairie/logements, lgts ancien presbytère, salle communale	X	PF	25/11/2020		3	3 870,00 €	3 750,00 €								



AMO Travaux :

								DONNEES TECHNIQUES Avant-projet		DCE	TRAVAUX			
COLLECTIVITE	Bâtiments à raccorder	Réseau de chaleur	Combustibles	DELIBERATION COMMUNALE	Convention AMO	avancement	notification	Puissance bois	Besoins annuels	notification	Montant travaux € HT	Montant travaux € HT	Réception	Mise en service
SAINT REMY EN COMTE	mairie		G	06/07/2018	14/08/2018		06/08/2019	20 kW	24 MWh	03/09/2020	43 600,00 €	43 481,22 €	travaux en cours, réception prévue semaine 51	
VALAY	écoles, périscolaire, maisons jumelles, maison bleue	X	PF	20/11/2018	04/12/2018		20/04/2019	120 kW	365 MWh	09/03/2020	395 650,00 €		travaux en cours	
ERREVET	mairie/lgt,2 bâtiments avec lgts communaux, ferme à réhabiliter, futurs lgts seniors	X	PF	15/10/2020	05/11/2020	remise offres	08/12/2020							



aides à l'investissement :

Au niveau des travaux (dans la limite de 200 000 €) :

- 400 € par kW par chaudière bois en dessous de 499 kW**
- 200 € par kW par chaudière bois entre 500 et 1000 kW**



376 000 € ont été notifiés à 8 communes dont 200 000 € versés à 4 communes depuis la mise en place de ce dispositif.

COLLECTIVITE	BATIMENTS	Plaquettes	Granulés	Réseau de chaleur	Montant travaux € HT	Puissance	Demande AMO	Montant notifié	Montant travaux € HT	Montant versé
COURCHATON	Mairie, logements Grange, logements seniors	X		X	155 000,00 €	100	X	28 000,00 €	163 988,98 €	28 000,00 €
RONCHAMP	Bâtiments communaux centre-bourg	X		X	780 940,00 €	400	X	160 000,00 €	772 938,98 €	160 000,00 €
SAINT-REMY-EN-COMTE	MAM		X		27 900,00 €	15	X	6 000,00 €	23 919,00 €	6 000,00 €
ABONCOURT- GESINCOURT	Logements presbytère		X		22 759,00 €	15		6 000,00 €	22 509,00 €	6 000,00 €
SAINT-REMY-EN-COMTE	Mairie		X		60 100,00 €	30	X	12 000,00 €		0,00 €
VALAY	Ecoles, périscolaire, maisons jumelles, maison bleue	X		X	500 000,00 €	120	X	48 000,00 €		0,00 €
FROIDECONCHE	Ecoles, bibliothèque		X	X	2 561 288,00 €	60		24 000,00 €		0,00 €
CHENEBIER	Mairie/Ecole		X		700 000,00 €	70		28 000,00 €		0,00 €
ERREVET	Mairie/Ecole/Lgt, 2 bâtiments lgts, ferme à réhabiliter, futurs lgts seniors	X		X	41 600,00 €	160	X	64 000,00 €		0,00 €



le transfert de compétences :

Le SIED 70 devient le maître d'ouvrage des chaufferies, finance leur investissement et les gère en assurant le suivi des entreprises pour l'exploitation et l'approvisionnement en combustibles des installations.

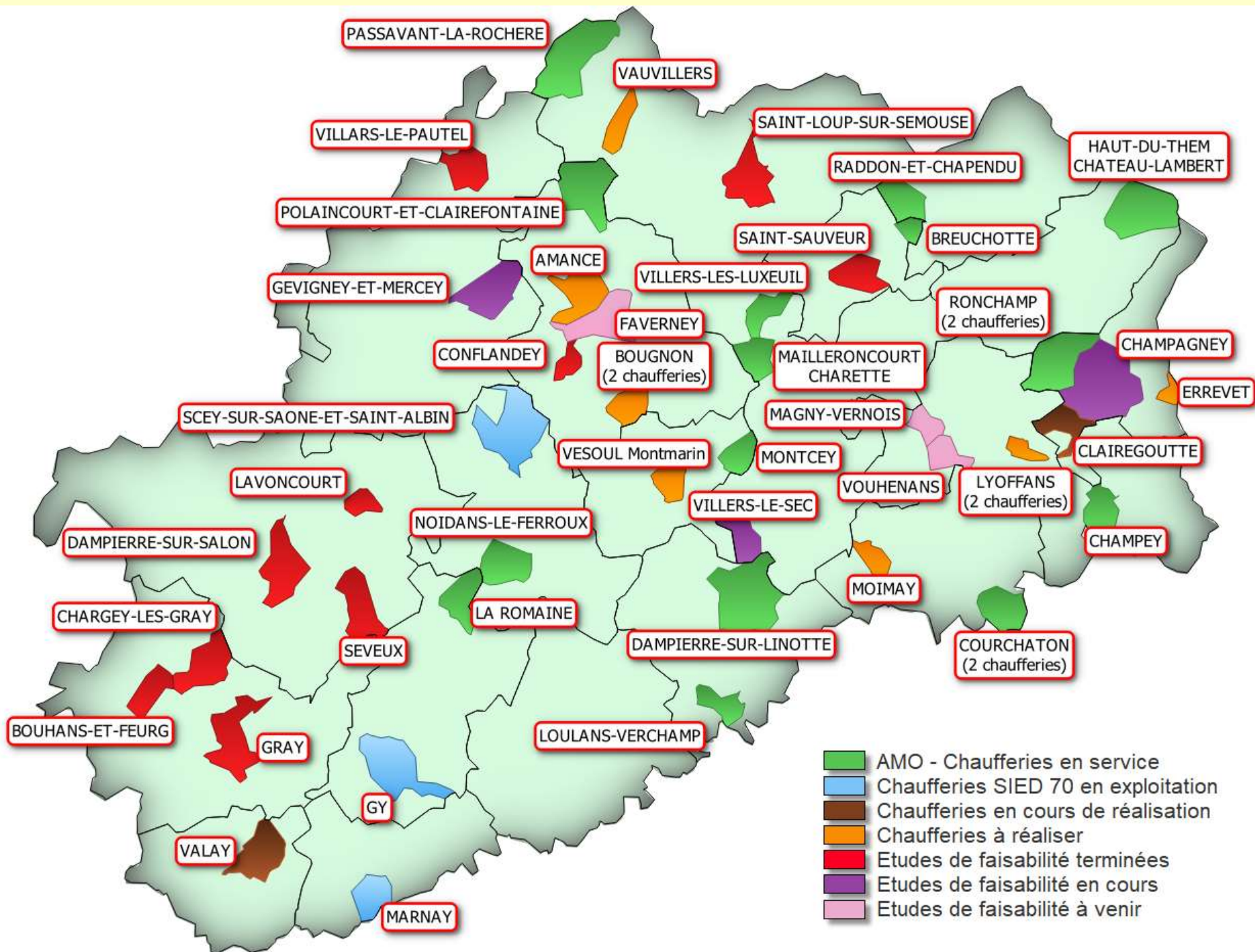
Les communes, les communautés de communes, le Conseil départemental, voire d'autres organismes deviennent des usagers de ce service public.

- Exploitation des chaufferies de Scey, Gy et Marnay,
- Projets en cours pour Moimay, Vauvillers, Gy et Scey



le transfert de compétences : projets en cours

COLLECTIVITE	Bâtiments à raccorder	Réseau de chaleur		TRANSFERT DE COMPETENCE	FAISABILITE					MAITRISE D'ŒUVRE					DONNEES TECHNIQUES APD				DCE		
		Combustibles	TRANSFERT DE COMPETENCE PREFECTURE		Puissance bois	Besoins annuels	Montnat d'investissement € HT	Coût d'exploitation (P1, P2, P3) € TTC	Date rendu rapport définitif	avancement	notification	Montant mission € HT	Notification aides	Montant aide € HT	Puissance	Besoins annuels	Montnat d'investissement	Coût d'exploitation	avancement	notification	Montant travaux € HT
MOIMAY	4 bâtiments de Maison d'enfance, école Saint Marie, mairie, ancien presbytère, particuliers	X	PF	13/11/2020	300 kW	452 MWh	369 300 €	6 800 €	17/02/2017	cdc en cours pour déc 2020											
VAUVILLERS	mairie, fleuriste, tri postal, restaurant, salle des fêtes, pôle périscolaire, école primaire, crèche, école maternelle, poste et cabinets médicaux, future résidence séniors	X	PF	13/11/2020	450 kW	631 MWh	769 600 €	40 000 €	10/09/2020	RV avec nouveau maire le 25/11/2020											
Extension RC GY	EHPAD	X	PF		sous-station 160 kW	373 MWh	105 000 €		07/02/2018	étude d'avant-projet en cours	02/11/2020	10 500 €	28/10/2020	7 350 €	sous-station 250 kW	366 MWh					
Extension RC SCEY/SAON E	dojo	X	PF								27/02/2020	2 025 €			sous-station 32 kW	17 MWh	21 314 €	offres reçues le 23/11/2020, en cours d'analyse			16 883,56 €





aides à l'investissement :

Proposition 7 : Modifier le taux d'aides :

Les aides actuelles représentent un taux de 20 à 30% sur le montant d'investissement global en fonction des projets.

Proposition 7 : taux unique de 40 % pour les réalisations de chaufferie et les extensions de réseau de chaleur dans la limite de 200 000 € de subvention.



aide sur les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la Régie des EnR du SIED 70 :

Proposition 8 : Appliquer l'aide ou son équivalent aux projets pour lesquels le SIED 70 est maître d'ouvrage par transfert de compétence.



- Afin de faire face à ces demandes, le SIED 70 :
 - a lancé le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission énergie-bois (recrutement actuellement en cours)
 - forme, en alternance, une étudiante de niveau BAC + 3

- # 65 collectivités ont sollicité le syndicat
- # 89 études d'opportunités réalisées
- # 53 restitutions des études aux élus
- # 30 projets avec temps de retour sur 20 ans ou moins
- # 4 transferts de compétences : Belfahy, Villers le sec, Saint loup sur Semouse et CC Hericourt
- # 1 projet en construction : CC Hericourt
- # 1 projet en attente autorisation urbanisme : Belfahy

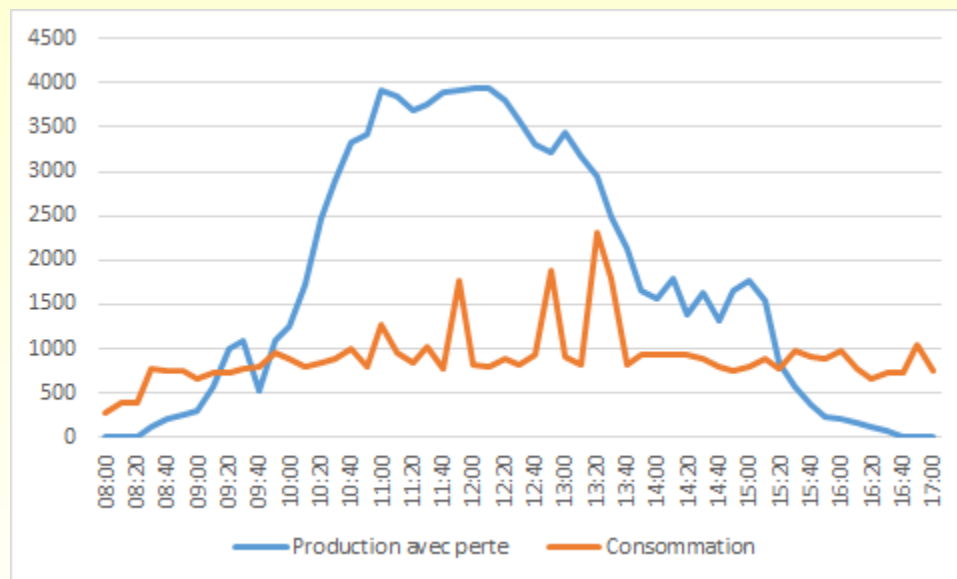
✚ Les 30 projets potentiels représenteraient :

- 1 MWc de puissance installée
- 0,9 GWh de production annuelle
- 1,3 M€ d'investissement

Étiquettes de lignes	Nombre de Note d'opportunité	Nombre de Restitution	Somme de Estimation travaux € HT	Transfert compétence	Somme de Puissance	Somme de Productivité annuelle
AUXON	2	2	89 989,70 €		61,05	58 840
BELFAHY	1	1	22 140,00 €	1	14,19	14 147
BOUHANS ET FEURG	1	1	32 809,00 €		19,8	19 727
BOULT	1	1	17 450,00 €		9	8 617
CHAMPEY	2	2	53 686,80 €		34,32	33 020
COURCHATON	3	3	131 995,78 €		92,4	88 537
ESPRELS	1	1	67 181,88 €		35,97	35 107
FRANCHEVELLE	4	4	229 050,40 €		189,42	172 722
FREDERIC-FONTAINE	1	1	33 400,00 €		22	21 734
GRANDVELLE ET LE PERRENOT	3	3	106 899,50 €		68,97	65 994
MAILLEY ET CHAZELOT	1	1	46 859,80 €		32,34	32 599
MONTCEY	1	1	34 934,40 €		25,08	26 600
RPI CLAIREGOUTTE	1	1	32 916,00 €		15,4	14 927
SAINT LOUP SUR SEMOUSE	2	2	132 500,00 €	1	94	85 500
VERLANS	1	1	28 335,40 €		19,8	19 495
VESOUL	2	2	105 262,50 €		78,21	78 157
VILLERS-LE-SEC	2	2	146 838,70 €	1	110,55	101 596
VORAY SUR L'OGNON	1	1	24 438,40 €		16,5	16 781
Total général	30	30	1 336 688,26 €	3	939	894 100

Autoconsommation Vallerois Lorioz :

Installation d'une centrale PV (9 kWc) sur mairie en autoconso avec récupération du surplus sur batterie (2,4 kWh) et revente éventuelle



Même en hiver, on constate que la production des panneaux permet, de couvrir la consommation mais également de charger les batteries pour une restitution en dehors des horaires d'ensoleillement.

Taux de consommation de la production : 100%

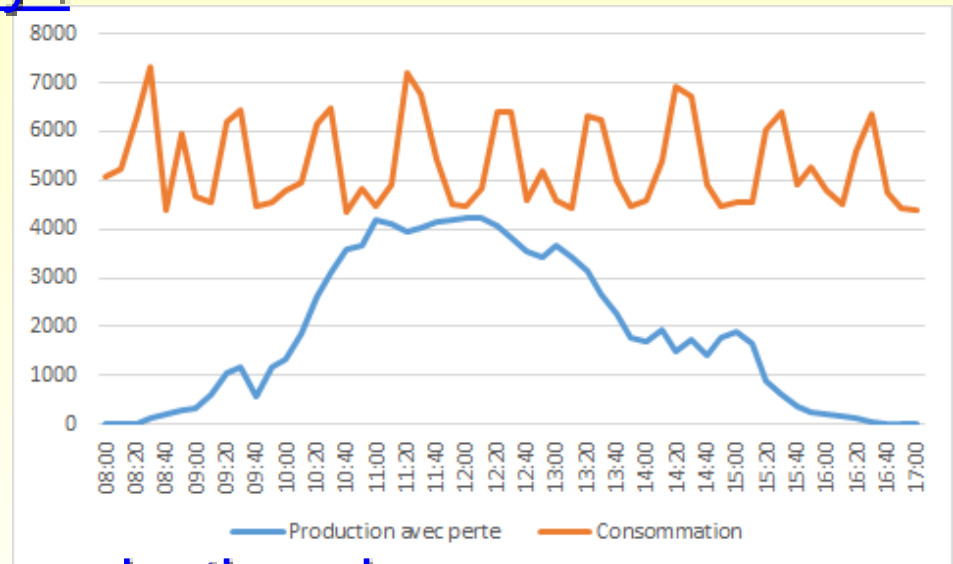
Economie générée : 9 100 KWH/an
750 €/an

Investissement : 19 442 € HT

Subvention maxi du SIED70 40% : 7 776,80 €

Autoconsommation Champey :

Installation d'une centrale PV sur chaufferie en autoconso (7 kWc) avec vente de surplus.



En hiver on constate que la production des panneaux permet d'auto-consommer à 100%. D'après les informations du fournisseur d'énergie, la consommation est identique en été.

Un projet avec une installation plus puissante est possible (15 kWc). Néanmoins, cette installation permettrait une autoconsommation de l'ordre de 70 à 80%.

■ Nécessité de définir un taux d'autoconsommation permettant l'éligibilité à l'aide du SIED 70

- Proposition :

70 % de la production annuelle doit pouvoir être consommée sur le site

- ✚ Les collectivités peuvent adhérer pour 3 ans au service aux conditions suivantes :
- ✚ Pour une commune sur le territoire de laquelle le syndicat perçoit la TCFE : 250 €
- ✚ Pour une commune qui conserve la TCFE : 250 € + 1 € par habitant

✚ Pour une structure intercommunale :

$$(1\ 000\ € + 200\ € / \text{bâtiment}) \times$$
$$(1 - 0,5 \times \text{population versant la TCFE/population}$$
$$\text{totale de l'EPCI})$$

Commune	Date Délibération Commune
ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE	15/07/2020
AMAGE	15/07/2020
BEAUMOTTE-LES-PIN	13/10/2020
BOUHANS-LES-MONTBOZON	24/04/2020
CHARGEY-LES-GRAY	25/09/2020
FOUCHECOURT	10/07/2020
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	01/07/2020
GENEVREUILLE	16/10/2020
GEZIER-ET-FONTENELAY	20/11/2020
MAILLEY-ET-CHAZELOT	19/08/2020
MARNAY	30/11/2020
MONTBOZON	08/10/2020
MONTJUSTIN-ET-VELOTTÉ	24/07/2020
RUPT-SUR-SAONE	21/10/2020
SAINT-BRESSON	21/10/2020
SAINT-BROING	01/07/2020
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	06/10/2020
TROMAREY	17/08/2020
VAIVRE (LA)	20/07/2020
VAUVILLERS	30/07/2020
VELLEFAUX	27/01/2020
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	09/10/2020

■ A ce jour, 38 collectivités adhèrent au service du CEP dont 22 en 2020

✚ Afin d'accompagner les collectivités après l'intervention du service CEP et de les aider à préparer un programme d'intervention sur leur bâtiment, le Syndicat a également décidé la prise en charge à 100 % (en partenariat avec l'ADEME et la Région BFC) des audits énergétiques pour les adhérents au service CEP.

Les audits énergétiques

45 bâtiments audités
ou en cours d'audit
dans 30 communes
depuis la mise en
place du dispositif
pour un montant de
60 000 € HT

Étiquettes de lignes	Nombre de Bâtiment	Nombre de visite
BOUHANS LES MONTBOZON	1	1
CERRE LES NOROY	5	5
CHARCENNE	1	1
CHARGEY LES GRAY	2	
CHENEVREY-ET-MOROGNE	1	1
CIREY LES BELLEVAUX	1	
COM COM des COMBES	2	2
DAMPIERRE SUR LINOTTE	3	3
ESPRELS	1	1
FONTENOIS LA VILLE	1	1
FOUVENT SAINT ANDOCHE	2	
GENEVREUILLE	1	1
GEVIGNEY ET MERCEY	1	1
LA BARRE	1	1
LA VAIVRE	1	1
MAILLEY ET CHAZELOT	1	
MAIZIERES	2	
ORMOICHE	1	1
RECOLOGNE LES RIOZ	1	
SAINT BROING CORNEUX	1	1
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	1	1
SMAMBVO	1	1
TROMAREY	1	
VAUVILLERS	1	1
VELLEMINFROY	1	1
VORAY SUR L'OGNON	1	1
ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE	1	
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	4	
MONTJUSTIN-ET-VELOTTÉ	1	
CREVANS-ET-LA-CHAPELLE-LES-GRANGES	2	
AMAGE	1	
Total général	45	39
		26

- ✚ Afin de répondre à la demande consécutive à la mise en place de ces dispositifs, le Syndicat a :
- lancé le recrutement d'un 2^{ème} et 3^{ème} CEP (annonces consultables sur le site du SIED 70).

- Le programme ACTEE, déposé par la FNCCR, porteur principal, et EDF porteur associé et financeur obligé, a pour ambition d'accélérer l'efficacité énergétique des bâtiments publics des collectivités et de remplacer les énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

- ✚ Le SIED 70 a bénéficié, en partenariat avec les 7 autres syndicats de la Région BFC, des aides du premier programme ACTEE (ACTEE CEDRE)
- ✚ Ces aides ont contribué au financement à 75 % du poste d'un économe de flux pendant 18 mois et à l'acquisition de matériel pour les services du SIED 70 (25 000 €)

- ✚ Dans le cadre du second programme ACTEE (ACTEE SEQUOIA), le SIED 70 va candidater, avec le même partenariat, sur les thèmes suivants pour :
- un poste d'acheteur en énergie pour le groupement d'achat,
 - des études de système de chauffage en substitution à l'énergie fossile,
 - des études de faisabilité pour l'isolation de combles,
 - des MOe pour le suivi de travaux d'isolation de combles,
 - études techniques pour la rénovation énergétique avec un niveau BBC (AMO interne du SIED70 + MOE externe).

Aides à l'acquisition de véhicules électriques :

L'usage des véhicules électriques dans les collectivités reste limité.

Une aide à l'acquisition pourrait être envisagée dans un cadre à définir